



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Collectis publie ses résultats financiers du premier trimestre 2016

- Mise en œuvre du processus de production selon les Bonnes Pratiques de Fabrication (BPF) de UCART123
- Sécurisation de l'approvisionnement de matériaux clés pour le processus de production selon les BPF
- Solide trésorerie de 315 M\$ (276 M€) au 31 mars 2016

New York - 11 mai 2016 – Collectis S.A. (Alternext : ALCLS - Nasdaq : CLLS), société biopharmaceutique spécialisée dans le développement d'immunothérapies fondées sur des cellules CAR-T ingénierées (UCART), présente ses résultats pour le trimestre clos le 31 mars 2016.

« Nous sommes ravis des résultats présentés par Great Ormond Street Hospital – University College of London, décrivant des applications cliniques des cellules CAR T allogéniques « sur étagère » chez de jeunes patients atteints de leucémie lymphoblastique aiguë, ayant des besoins médicaux élevés et qui ont épuisé toutes les autres options de traitement disponibles. Nous attendons avec impatience de découvrir davantage de données de la part de nos partenaires et d'amener nos programmes CAR T au stade clinique, en commençant par UCART123 pour les patients atteints de leucémie myéloïde aiguë » a déclaré André Choulika, Président-directeur général de Collectis.

Faits marquants

- Signature d'un nouvel accord avec CELLforCURE portant sur la production, selon les Bonnes Pratiques de Fabrication (BPF), de lots cliniques d'UCART123, le produit candidat phare de Collectis. CELLforCURE est en charge de l'implémentation BPF des procédés de production conçus et développés par Collectis.
- Signature avec Takara Bio Inc. d'un accord de licence et d'approvisionnement en RetroNectin®, un fragment de fibronectine recombinante humaine.
- Publication dans *Scientific Reports*, un journal du groupe Nature Publishing, d'une étude portant sur la conception et le développement d'une nouvelle architecture de CAR comprenant un système d'activation intégré, qui permet de contrôler les fonctions des cellules CAR T.
- Signature d'un accord de recherche et de licence avec MabQuest portant sur le développement d'une nouvelle classe d'anticorps monoclonaux ciblant le récepteur PD-1.

- Présentation scientifique lors de la 36^{ème} édition de la conférence annuelle de Cowen and Company dédiée à la santé à Boston, Etats-Unis.
- Présentations scientifiques lors de la conférence AACR à la Nouvelle Orléans, Etats-Unis :
 - o *Allogeneic TCRα/CS1 double knockout T-cell bearing an anti-CS1 chimeric antigen receptor: an improved immunotherapy approach for the treatment of Multiple Myeloma*, présenté par Roman Galetto, Cellectis
 - o *Improved CAR safety by a non-lethal switch to control CAR activity at the T-cell surface membrane*, présenté par Laurent Poirot, Cellectis.
- Nomination du Docteur Loan Hoang-Sayag en qualité de Directeur médical. Avant de rejoindre Cellectis, Loan Hoang-Sayag était directeur général des affaires médicales de Quintiles Transnational.
- Calyxt, filiale détenue par Cellectis, a fait l'acquisition d'un terrain de 4 hectares (10 acres) à Roseville dans les environs de Saint Paul dans le Minnesota, pour y installer son nouveau siège social.

Résultats

Comme annoncé précédemment, Cellectis publie pour la première fois des données comparatives trimestrielles à partir du premier trimestre 2016.

Les comptes consolidés de Cellectis ont été préparés conformément aux normes *International Financial Reporting Standards* (IFRS) telles qu'é émises par l' *International Accounting Standards Board* (IASB).

Résultats financiers du premier trimestre 2016

Situation de la trésorerie : au 31 mars 2016 Cellectis disposait de 276,5 M€ de trésorerie, équivalents de trésorerie et actifs financiers courants à comparer aux 314,2 M€ au 31 décembre 2015. Cela reflète (i) l'implémentation des Bonnes Pratiques de Fabrication (BPF) pour la production de UCART123, (ii) des dépenses croissantes en matériaux pour cette production, (iii) le paiement de 7,2 M€ de TVA relative aux produits reçus de la part de Servier sur le dernier trimestre 2015 et (iv) l'acquisition par Calyxt d'une parcelle de 4 hectares (10 acres) pour 5,2 M€. La variation est également expliquée par les effets de change latents liés aux fluctuations de taux sur les comptes de trésorerie et équivalents de trésorerie en dollars.

Chiffre d'affaires et autres produits d'exploitation : au cours des premiers trimestres 2015 et 2016, nous avons enregistré un chiffre d'affaires de respectivement 9,2 M€ et 9,5 M€.

Total des charges d'exploitation et autre résultat d'exploitation : le total des charges d'exploitation et autres résultats d'exploitation pour le premier trimestre 2016 s'est élevé à 29,9 M€, comparé à 12,8 M€ pour le premier trimestre 2015. Ces montants comprennent les charges liées aux rémunérations fondées sur des d'actions sans impact sur la trésorerie de 13,4 M€ en 2016 et 0,8 M€ en 2015.

Dépenses de R&D : au cours des premiers trimestres 2015 et 2016, les dépenses de recherche et développement ont augmenté de 11,4 M€ (7,4 M€ en 2015 contre 18,9 M€ en

2016). Les frais de personnel ont augmenté de 7,2 M€ (de 4,7 M€ en 2015 à 11,9 M€ en 2016), notamment liés à une augmentation des charges de personnel pour 1,0 M€ et des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie pour 7,2 M€, partiellement compensés par une diminution de 1,0 M€ liée aux charges sociales relatives à l'attribution d'options d'achat d'actions et à l'attribution gratuite d'actions. Les achats externes et autres charges ont augmenté de 4,2 M€ (de 2,4 M€ en 2015 à 6,6 M€ en 2016), en raison de l'augmentation des dépenses liées à l'innovation et le développement de notre plateforme, y compris les paiements à des tiers participant au développement de produits, les achats de matières premières biologiques et les frais associés à l'utilisation de laboratoires et d'autres installations.

Frais administratifs et commerciaux : au cours des premiers trimestres 2015 et 2016, nous avons enregistré 5,4 M€ et 10,5 M€, respectivement de frais administratifs et commerciaux. L'augmentation de 5,2 M€ reflète principalement (i) une augmentation de 4,5 M€ des charges de personnel (3,7 M€ en 2015 contre 8,3 M€), imputable entre autres, à une augmentation de 5,4 M€ des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie, en partie compensée par une diminution de 1,1 M€ liée aux charges sociales relatives à l'attribution d'options d'achat d'actions et à l'attribution gratuite d'actions, et (ii) une augmentation de 0,8 M€ en achats et charges externes.

Résultat financier : le gain financier était de 9,9 M€ pour les trois premiers mois de 2015 comparativement à une perte financière qui s'élève à 9,1 M€ pour les trois premiers mois de 2016. Ceci ne reflète pas les mesures pour atténuer l'impact des fluctuations qui ont été adoptées à la fin du premier trimestre de 2016. Cette variation est principalement attribuable à l'effet des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie des comptes libellés en dollars US.

Perte nette attribuable aux actionnaires de Collectis : au cours des premiers trimestres 2015 et 2016, nous avons enregistré un bénéfice net de 6,3 M€ (soit 0,20 € par action ou 0,19 € par action avec effet dilutif) et une perte de 29,5 M€ (soit 0,84 € par action avec ou sans effet dilutif), respectivement. La perte nette ajustée attribuable aux actionnaires de Collectis pour le premier trimestre 2016, qui exclut une charge liée aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie, s'est élevée à 16,1 M€ (soit 0,46 € par action avec ou sans effet dilutif) comparée au bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis pour le premier trimestre 2015 de 7,0 M€ (0,22€ par action avec ou sans effet dilutif). Ces bénéfice ou perte nets ajustés attribuables aux actionnaires de Collectis pour les premiers trimestres 2016 et 2015 excluent une charge liée aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie, de respectivement 13,4 M€ et 0,8 M€. Veuillez voir la « Note relative à l'utilisation de mesures financières non IFRS » pour un rapprochement du résultat net IFRS et du résultat non IFRS.

Perceptives financières : Collectis s'attend à ce que la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les actifs financiers courants qui s'élèvent à 276,5 M€ au 31 mars 2016 soient suffisants pour financer ses opérations jusqu'en 2018.

CELLECTIS S.A.

BILAN CONSOLIDÉ

(non audités)

(en milliers d'euros, à l'exception des données par action)

	A la date du	
	31-déc-15	31-mars-16
ACTIF		
Actifs non courants		
Immobilisations incorporelles	956	1 161
Immobilisations corporelles	5 043	11 656
Actifs financiers	845	821
Total actifs non courants	6 844	13 638
Actifs courants		
Stocks	158	103
Créances clients	6 035	5 609
Subventions à recevoir	9 102	11 151
Autre actifs courant	4 685	7 629
Actifs financiers courants, trésorerie et équivalents de trésorerie	314 238	276 513
Total actifs courant	334 218	301 005
TOTAL DE L'ACTIF	341 062	314 643
PASSIF		
Capitaux propres		
Capital social	1 759	1 761
Primes d'émission	420 682	434 251
Actions propres	(184)	(190)
Ecart de conversion	(1 631)	(3 526)
Réserves	(137 188)	(157 729)
Résultat net, part du groupe	(20 544)	(29 464)
Capitaux propres, part du Groupe	262 894	245 104
Intérêts minoritaires	725	829
Total capitaux propres	263 619	245 932
Passifs non courants		
Emprunts et dettes financières non courants	66	55
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	437	454
Total passifs non courants	503	509
Passifs courants		
Emprunts et dettes financières courants	1 921	1 896
Dettes d'exploitation	6 611	7 912
Revenus différés	54 758	50 168
Provisions courantes	953	1 038
Autre passifs courants	12 697	7 189
Total passifs courants	76 940	68 202
TOTAL DU PASSIF	341 062	314 643

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ - PREMIERS TRIMESTRES
(non audités)
(en milliers d'euros, à l'exception des données par action)

	Pour le trimestre clos le 31 mars	
	2015	2016
Produits d'exploitation		
Chiffre d'affaires	8 428	6 978
Autres produits d'exploitation	791	2 521
Total produits d'exploitation	9 219	9 499
Charges d'exploitation		
Coût des redevances	(427)	(433)
Frais de recherche et développement (1)	(7 436)	(18 870)
Frais administratifs et commerciaux (1)	(5 359)	(10 529)
Autres produits opérationnels	350	122
Plan de sauvegarde de l'emploi	207	1
Autres charges d'exploitation	(112)	(199)
Total charges d'exploitation	(12 777)	(29 908)
Résultat opérationnel	(3 558)	(20 409)
Résultat financier	9 874	(9 055)
Résultat net de la période	6 316	(29 464)
Résultat part du groupe	6 146	(29 464)
Intérêts minoritaires	171	-
Résultat net, part du groupe de base par action (€/action)	0,20	(0,84)
Résultat net, part du groupe dilué par action (€/action)	0,19	(0,84)

(1) Au quatrième trimestre 2015, Collectis a reclassé en frais de recherche et développement (ci-après « Frais de R&D ») certaines charges enregistrées initialement en frais administratifs et commerciaux (ci-après « Frais SG&A ») durant l'exercice 2015. Les charges reclassées sont constituées de frais de personnel ainsi que d'achats et de charges externes affectées aux fonctions Systèmes d'Information, Ressources Humaines, Développement de l'activité, Juridique, Propriété Intellectuelle et Direction Générale. Elles ont été reclassées en frais de recherche et développement en fonction du temps consacré par les employés de ses fonctions générales, commerciales et administratives à des activités de R&D. Cette allocation est effective à partir de l'exercice 2015 et s'explique par la concentration des efforts en faveur des activités de R&D afin de développer nos produits candidats et de préparer leurs entrées en phase clinique. Nous avons approuvé cette réallocation au cours du quatrième trimestre 2015 et évaluons la performance du Groupe sur la base de cette nouvelle classification.

Note relative à l'utilisation de mesures financières non IFRS

Collectis S.A. présente un résultat net ajusté non IFRS attribuable aux actionnaires de Collectis dans ce communiqué de presse. Ce dernier n'est pas un agrégat calculé en accord avec le référentiel IFRS. Nous avons inclus dans ce communiqué de presse une réconciliation de cet élément avec le résultat net attribuable aux actionnaires de Collectis, élément le plus comparable calculé en accord avec le référentiel IFRS. Ce résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis exclut les charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie. Nous croyons que cet agrégat financier, quand il est comparé avec les états financiers IFRS, peut améliorer la compréhension globale de la performance financière de Collectis. De plus, notre direction suit les opérations de la société, et organise ses activités basées en partie sur cet agrégat financier.

En particulier, nous pensons que l'élimination des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie du résultat net attribuable aux actionnaires de Collectis peut donner une information utile sur la comparaison d'une période à une autre des activités de Collectis. Notre utilisation de ce résultat net retraité attribuable aux actionnaires de Collectis est limitée à une utilisation analytique et ne devrait pas être considérée seule ou être substituée à l'analyse de nos résultats financiers tels qu'ils sont reportés en IFRS. Certaines de ces limitations sont : (a) d'autres sociétés, incluant des sociétés dans nos industries qui bénéficient des mêmes types de rémunérations fondées sur des actions, pourraient adresser l'impact des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie d'une façon différente, et (b) d'autres sociétés pourraient communiquer un résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ou d'autres agrégats similaires mais calculés de façon différente, ce qui réduirait leur utilité pour des besoins comparatifs. Au regard de l'ensemble de ces limitations, vous devriez considérer le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de Collectis au même titre que les autres résultats financiers IFRS, incluant le résultat net attribuable aux actionnaires de Collectis.

RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT NET IFRS ET NON IFRS - Premiers trimestres (non révisé)

	<u>Pour le trimestre clos le 31 mars</u>	
	<u>2015</u>	<u>2016</u>
Résultat net, part du Groupe (en milliers d'euros) - IFRS	6 146	(29 464)
Ajustement:		
Instruments de rémunération en actions sans impact sur la trésorerie	839	13 414
Résultat net, part du Groupe (en milliers d'euros) - Non IFRS	6 985	(16 050)
Résultat net, part du Groupe de base par action - Non IFRS (€/action)	0,22	(0,46)
Moyenne pondérée des actions ordinaires, de base (unités)	31 321 659	35 195 281
Résultat net, part du Groupe dilué par action - Non IFRS (€/action)	0,22	(0,46)
Moyenne pondérée des actions ordinaires, dilué (unités)	31 648 249	35 563 743

À propos de Collectis

Collectis est une entreprise biopharmaceutique spécialisée dans le développement d'immunothérapies fondées sur les cellules CAR T ingénierées (UCART). Sa mission est de développer une nouvelle génération de traitement contre le cancer, grâce aux cellules T ingénierées. Collectis capitalise sur ses 16 ans d'expertise en ingénierie des génomes - s'appuyant sur ses outils phares les TALEN® et les méganucléases, et sur la technologie pionnière d'électroporation PulseAgile, afin de créer une nouvelle génération d'immunothérapies. L'immunothérapie adoptive anti-cancer développée par Collectis est fondée sur des cellules T allogéniques exprimant un récepteur antigénique chimérique (CAR). Les technologies CAR sont conçues pour cibler des antigènes à la surface des cellules cancéreuses. Grâce à ses technologies pionnières d'ingénierie des génomes appliquées aux sciences de la vie, le groupe Collectis a pour objectif de créer des produits innovants dans de multiples domaines ciblant plusieurs marchés. Collectis est cotée sur le marché Alternext (code : ALCLS) ainsi que sur le Nasdaq (code : CLLS).

Pour en savoir plus, visitez notre site internet : www.collectis.com

Talking about gene editing? We do it.

TALEN® est une marque déposée, propriété du Groupe Collectis.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Contacts média

Jennifer Moore, VP Communications

Téléphone : +1 917-580-1088

Email : media@collectis.com

Caitlin Kasunich

KCSA Strategic Communications

+1 212.896.1241

ckasunich@kcsa.com

Contact relations investisseurs :

Simon Harnest, VP Stratégie corporate et Finance

Téléphone : +1 646-385-9008

Email : simon.harnest@collectis.com

Avertissement concernant les déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives relatives à Collectis et à ses activités. Collectis estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables. Cependant, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques dont ceux décrits dans le prospectus de Collectis disponible sur le site internet de la SEC (www.sec.gov), et à l'évolution de la conjoncture économique, des marchés financiers et des marchés sur lesquels Collectis est présente. Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus de Collectis ou que Collectis ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations de Collectis diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations prospectives. Collectis ne s'engage en aucune façon à mettre à jour ou modifier l'information contenue dans ce communiqué de presse, que ce soit à raison de faits nouveaux, d'événements ou de circonstances futurs ou de toute autre raison.